

# COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

## Compte rendu de réunion

---

4 mai 2000  
Édifice Sir Charles Tupper, pièce C554  
2250 promenade Riverside  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

---

Coprésidents : Wendy Sexsmith, ARLA

Bob Friesen, FCA

Participants : Greg Flanagan, Nu-Gro  
Charles Milne, CPIC  
Jean Szkotnicki, ICOSA  
Frank McDonald, AAC  
Shirley Archambault, CCH  
Ken Hough, APMO  
Robert Woods, ARLA

Terry Hanson, BASF  
Shannon Coombs, CMCS  
Jeff Wilson, CCH  
Chuck Beach, ACMSC  
Pamela Simpson, CT  
Kim Meegan, FCA  
Adrian Carter, ARLA

Secrétaire : Geraldine Graham, ARLA

### 1 Réévaluations/FQPA

Mise à jour et progrès

Adrian Carter, chef de la Section de la réévaluation, Division de la coordination des produits et de la pérennité, ARLA, a présenté un examen du processus de réévaluation et des résultats obtenus à ce jour (voir acétates ci joints). Il a insisté sur la collaboration avec les États-Unis et les titulaires d'homologation.

Discussion

On se préoccupe de la disponibilité des produits pour remplacer ceux qui sont retirés du marché ou interdits de vente à cause du processus de réévaluation. Dans le cadre du programme d'examens conjoints Canada/États-Unis, l'ARLA accorde la priorité à l'examen des produits de remplacement des pesticides de type organophosphorés (OP) et à base de bromure de méthyle. De plus, le Programme d'homologation des usages limités à la demande des utilisateurs (PHULDU) peut aisément répondre au besoin de produits de remplacement. On encourage les demandeurs d'homologation à faire des demandes simultanées au Canada et aux États-Unis pour un produit.

En réponse à une question, le présentateur a expliqué que l'ARLA utilise les examens toxicologiques disponibles aux États-Unis et dans d'autres pays de l'OCDE. Les informations sur

les examens effectués (ou en cours) dans ces pays sont disponibles. L'ARLA cherche aussi à déterminer la disponibilité d'informations nouvelles divulguées depuis les examens.

Dans le cas des résidus dans les aliments et dans l'environnement, l'ARLA a demandé aux autres ministères des gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux de fournir toutes les données de surveillance disponibles en vue du processus de réévaluation.

On a prévu des ressources supplémentaires (7 millions de dollars) pour ce programme dans les budgets de 1999 et de 2000. On n'utilisera pas à d'autres fins les ressources prévues pour l'examen des demandes d'homologation nouvelles ou modifiées.

Les décisions proposées à la suite d'une réévaluation font l'objet d'une consultation au moyen d'un projet d'acceptabilité d'homologation continue (PAHC).

## **2 Modifications mineures des catégories de demandes et des plans pour celles-ci**

Mise à jour et progrès

Roy Lidstone, chef de la Section de l'examen préliminaire des demandes d'homologation, Division de la gestion des demandes d'homologation et de l'information, ARLA, a fait le point sur les recommandations du groupe de travail ARLA- industrie sur les catégories de demandes (voir acétates ci joints).

Discussion

En réponse à une question, le présentateur a expliqué qu'on acceptera les demandes dans le format et avec le système de numérotation en vigueur à l'OCDE ou au Canada. À ce jour, on n'a reçu aucune demande en format de l'OCDE, mais on s'attend à en recevoir une dans un proche avenir. Le document d'orientation de l'OCDE à l'intention de l'industrie, disponible sur le site Web de l'OCDE à [www.oecd.org/ehs/PestGD01.htm](http://www.oecd.org/ehs/PestGD01.htm) fournit une passerelle entre les systèmes de numérotation en vigueur au Canada, aux États-Unis, au sein de l'UE et à l'OCDE. On croit qu'il serait plus rentable pour le Canada d'adopter internationalement le format de l'OCDE plutôt que de conserver celui des États-Unis ou un autre format. L'ARLA encourage fortement les compagnies à utiliser le format de l'OCDE, et elle est prête à collaborer avec elles pour faciliter son adoption.

## **3 Processus relatif aux produits étalons et aux copies d'étalons**

Roy Lidstone a déclaré qu'en février 2000, on a reçu des commentaires sur le projet de directive distribué au groupe de travail en septembre 1999. Ce dernier doit se réunir à nouveau au cours de l'été 2000 pour examiner ces commentaires.

#### **4 Présentation ou non d'un avis**

Mise à jour et progrès

Karen McCullagh, chef de la Section des produits antimicrobiens et des fongicides, Division de la coordination des produits et de la pérennité, signale qu'on a reçu des commentaires sur le projet de directive publié le 16 février 2000 (voir acétates ci joints). On examine actuellement ces commentaires. On doit également prendre en compte les questions liées à l'obligation de présenter ou non des avis dans la politique proposée pour les produits de formulation.

Discussion

On s'inquiète du fait que la proposition n'était pas suffisamment progressive.

#### **5 Approche « à guichet unique »**

Mary Mitchell, de l'ARLA, a présenté au Comité des informations préliminaires dans le cadre d'un projet de directive concernant une approche « à guichet unique » pour les demandes de renseignements adressées à l'ARLA (voir acétates ci joints). Ce projet, qui sera bientôt distribué pour commentaires, devrait s'appliquer aux consultations précédant la présentation de la demande d'homologation, ainsi qu'à d'autres types de demandes habituelles de renseignements. Cette mesure fait suite au vœu de l'industrie, qui souhaite un processus amélioré et documenté pour la consultation préalable à la présentation d'une demande d'homologation, avec un suivi jusqu'à l'étape de la présentation de la demande.

Discussion

On s'inquiète du fait que cette approche peut gêner la collaboration entre l'industrie et l'ARLA. Cela ne devrait pas nuire à l'initiative en cours visant à fournir un moyen d'accès électronique à l'industrie pour qu'elle puisse vérifier l'état de ses demandes.

En réponse à une question, on a expliqué qu'au besoin, il serait encore possible de contacter directement un expert qualifié.

L'industrie a déclaré que, selon une enquête, on est mécontent du temps de réponse lors des demandes de renseignements concernant l'état d'avancement des demandes d'homologation et d'autres questions connexes. On espère que la nouvelle approche proposée à guichet unique contribuera à atténuer ce problème. Le but de cette proposition devrait être énoncé très clairement dans le projet de directive.

#### **6 Statistiques concernant les demandes d'homologation**

## Rapport sur le rendement et les délais

Wendy Sexsmith, chef de l'homologation à l'ARLA, a présenté des statistiques sur les demandes d'homologation du troisième trimestre (octobre - décembre 1999) (voir acétates ci joints).

### Projections actuelles de la charge de travail

On met actuellement au point des systèmes qui permettront de mieux analyser la charge de travail actuelle et future par rapport au moment de la réception des demandes.

### Discussion

On reconnaît que les fluctuations du nombre des demandes reçues chaque trimestre rendent difficile la gestion des ressources de l'Agence. On a suggéré que le taux de réception des demandes pourrait être plus uniforme si on pouvait présenter les demandes avant d'avoir terminé les études sur l'efficacité. Or, étant donné que les évaluations des risques sont basées sur des doses déterminées par les études d'efficacité, on exige que celles-ci soient présentées avec la demande. On travaille actuellement à des directives révisées pour les études sur l'efficacité.

On se préoccupe de la capacité de l'Agence de traiter le nombre prévu de demandes d'homologation de produits de remplacement en raison de l'adoption de la FQPA. On a expliqué que, à la condition qu'elles soient conformes aux critères de faibles risques des États-Unis, il n'y a pas de limite pour le nombre de demandes d'examen conjoint qui seront acceptées, et que le Canada examine avec les États-Unis la possibilité d'accepter des demandes de produits non conformes aux critères de faibles risques.

La conformité aux normes de rendement des demandes des catégories A (22/28) et B (141/160) accuse un certain retard, et l'Agence en analyse actuellement les causes. L'utilisation des services d'entrepreneurs et le programme élargi de présentation ou non d'un avis devraient contribuer à régler ce problème. On doit présenter une analyse plus approfondie de la situation et des solutions lors de la prochaine réunion; pour régler ce problème, la collaboration entre l'industrie et l'ARLA sera importante.

## **7 Moyens d'accès électronique (possibilité pour les demandeurs d'homologation de connaître l'état de leurs demandes)**

Carmen Krogh, directrice adjointe, Section de l'amélioration des secteurs d'activité, ARLA, a déclaré que l'ARLA travaille à une initiative visant à offrir aux demandeurs d'homologation des moyens électroniques d'accès à l'état de leurs demandes, ce qui devrait être avantageux tant pour l'industrie que pour l'Agence. On invite l'industrie à faire connaître son point de vue.

### Discussion

L'industrie appuie cette initiative, mais elle suggère qu'elle soit mise en oeuvre par étapes. Les informations sur une demande ne doivent être accessibles qu'au demandeur, et on doit les protéger par des mesures de sécurité efficaces.

Les prochaines étapes dépendront de l'achèvement de la mise en oeuvre de la nouvelle base de données de l'ARLA.

## **8 Harmonisation**

### Classement électronique des demandes

Carmen Krogh a déclaré qu'à ce jour, on a reçu 5 ou 6 demandes en format électronique PDF. L'ARLA collabore étroitement avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis pour la mise en oeuvre d'un système électronique de présentation et d'examen des demandes d'homologation. Jusqu'ici, les commentaires de l'industrie sont positifs. L'Agence espère que ces innovations se traduiront par des gains d'efficacité. Il n'y a pas d'exigence d'assemblage sous forme électronique pour ces demandes, et bon nombre de compagnies vont certainement en profiter. L'avantage pour l'industrie est d'assembler la demande une seule fois, et si celle-ci est dans le format de l'OCDE, elle sera ensuite acceptée dans tous les pays de l'OCDE. L'ARLA est prête à collaborer avec les compagnies en acceptant les demandes complètes qui ne sont pas entièrement sous forme électronique.

### Discussion

On se préoccupe du fait que l'EPA et l'industrie n'aient pas manifesté autant d'intérêt pour cette possibilité qu'on l'avait espéré, même si elles collaborent étroitement avec le Canada maintenant.

Carmen a aussi demandé à des volontaires de participer à une expérience pilote utilisant des formulaires électroniques et un processus d'étiquetage PDF. De plus, elle invite les intéressés à faire parvenir leurs commentaires sur le nouveau site Web de l'ARLA. L'industrie aimerait discuter de la possibilité de publier sur le Web plus d'informations concernant les exigences visant les demandes. On doit publier bientôt des étiquettes de pesticides sur ce site, qui sera doté d'un puissant moteur de recherche.

## **9 Protection des données**

### Rapport d'état/d'étape du groupe de travail du CCGE

Charles Milne, du CPIC, a fait le point sur les progrès du groupe de travail sur la protection des données. Depuis la dernière réunion du CCGE, on a présenté à l'ARLA une ébauche de politique révisée pour la protection des données, et celle-ci a répondu par des commentaires écrits. L'industrie et ARLA doivent se réunir pour discuter de cette proposition.

## Discussion

Lorsque l'industrie et l'ARLA se seront entendues sur l'ébauche, on consultera tous les intervenants.

## 10 Projet de loi

Wendy Sexsmith a dit que le ministre de la Santé avait annoncé en public son intention de présenter au Parlement, au cours de la présente session, un projet de loi modifiant la *Loi sur les produits antiparasitaires*, mais qu'il attendrait la présentation du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable avant de rédiger sa version finale du projet de loi.

## 11 Commerce/protocole d'entente

Wendy Sexsmith a présenté un exposé de la réunion du 14 avril 2000 sur le marché nord-américain des pesticides dans le cadre du protocole d'entente Canada-États-Unis (voir le sommaire ci-joint). Pour ce qui est des pesticides, le gouvernement a répondu aux principales questions posées par l'industrie, c.-à-d. :

- Pour quels points êtes-vous harmonisé?
- Comment le savez-vous?
- Comment nous le faites-vous savoir?

Le rapport de cette réunion est disponible sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'adresse [www.agr.ca/itpd-dpci/ip10.html](http://www.agr.ca/itpd-dpci/ip10.html).

## Discussion

Selon les groupes de producteurs agricoles, la réunion et les occasions d'échanges entre l'industrie et les responsables de la réglementation du Canada et des États-Unis ont été très encourageants. On est préoccupé par la possibilité d'obstacles pouvant empêcher l'harmonisation complète.

## 12 Rapport financier

Robert Woods, directeur de la Division de la planification et de la coordination de la gestion, a présenté un résumé de l'attribution triennale des ressources de l'Agence par secteur d'activité (ci-joint).

## Discussion

En réponse à une question, le présentateur a expliqué que les ressources obtenues par le recouvrement des coûts sont appliquées uniformément à tous les secteurs d'activité.

On s'inquiète du fait que les informations disponibles peuvent ne pas être adéquates pour déterminer si les ressources attribuées à la réévaluation ont un effet néfaste sur l'évaluation des nouveaux produits. On a répondu que la réduction des ressources attribuées à l'évaluation des nouveaux produits est due à une réduction de l'arriéré de travail et à des gains d'efficacité. On doit réévaluer les nouvelles ressources prévues dans les budgets de 1999 et de 2000. L'engagement d'augmenter de 40 % l'efficacité de l'évaluation des nouveaux produits pendant une période de 6 ans tient toujours. On a aussi souligné le fait que l'objectif du programme de réévaluation est d'optimiser l'efficacité par la coordination avec les États-Unis et par l'utilisation des examens de pays étrangers.

### **13 Plan de travail**

#### Examen et mise à jour

On a examiné le plan de travail et on l'a mis à jour selon les besoins (ci-joint).

#### Discussion

Le CCGE recommande l'officialisation et la mise en fonction d'un groupe de travail ARLA-industrie sur l'examen préliminaire des demandes d'homologation (conforme au point 2.5.1).

Le CCGE recommande que l'ACMSC et que le CPIC se réunissent avec l'ARLA pour discuter des problèmes de communications liés à l'examen préliminaire des demandes d'homologation.

Le CCGE recommande qu'on présente un rapport sur le point 2.7.2 lors de la prochaine réunion.

L'industrie recommande qu'on examine la possibilité d'élaborer un processus d'examen conjoint pour les demandes de la catégorie B (point 2.8.3).

### **14 Autorisation de sécurité et conflits d'intérêts**

Bob Woods, de l'ARLA, a rappelé aux membres que, conformément au mandat, tous les membres et leurs remplaçants doivent remplir le formulaire de déclaration des conflits d'intérêt et garder à jour ces informations. On doit envoyer une demande officielle à cette fin après la réunion.

## **15 Prochaine réunion**

L'industrie a demandé qu'on discute de la question des demandes présentées à répétition et modifiées en cours d'examen.